

**Le cartable numérique de Montpezat
sur le site des Inforoutes
www.inforoutes-ardeche.fr/cartable**

**Le site de la plateforme de Savoie-technologie
www.cartable-electronique.org**

**Le site officiel de l'éducation nationale sur les cartables,
avec une liste des projets connus des académies :
www.educnet.education.fr/plan/cartel.htm
www.educnet.education.fr/secondaire/academies/limoges2.htm**

**Un site d'enseignement coopératif qui utilise la plateforme de Savoie, initié par le lycée L'oiselet, Bourgoin :
wkto.free.fr/**

**Faites une recherche «cartable électronique» sur :
www.cafepedagogique.net**

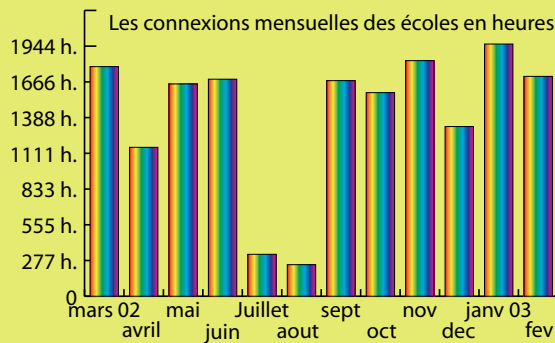
**Une page de liens sur le cartable :
apprendremieux.ouvaton.org/article.php?id_article=254**

une proximité plus grande avec les élèves, qui semblent leur être reconnaissants d'avoir fait l'effort de se rapprocher de leur monde souvent bien plus virtuel (jeux vidéo, télé, etc.), un décloisonnement entre matières et une ouverture mutuelle aux méthodes de leurs collègues et enfin des relations triangulaires (profs-parents-élèves) considérablement améliorées. Les parents ont eux aussi joué le jeu, appris à se servir d'Internet et à communiquer avec les profs par la messagerie. Le plus paradoxal de ce bilan est sans doute l'impression, elle aussi unanime, que l'outil a bien plus rapproché les différents protagonistes, profs, élèves, familles, qu'ils ne les a éloignés, ce qui n'était pas vraiment prévisible au vu de la triste réputation de l'ordinateur en ce domaine. Comme toute expérimentation le projet



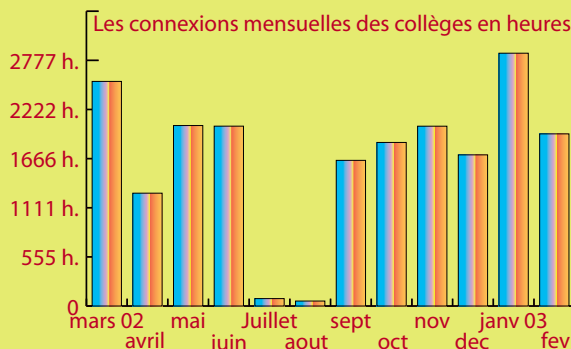
Une jeune élève devant son pupitre «hi-tech». Dans la classe «CE» chaque bureau est équipé d'un ordinateur avec écran dissimulé, ce qui ne nuit pas à la communication dans la classe.

ardéchois a mis un peu de temps à trouver sa voie, mais le moins qu'on puisse dire est qu'au bout d'un an et demi, il fait l'unanimité. Elèves, parents et professeurs se posent déjà la question du prolongement au lycée et de la continuation pour une nouvelle classe «CE» à Montpezat à l'issue de la fin de la période de trois ans qu'aura



AMPLIVIA

On peut le voir sur les graphiques, le Sivu remplit un rôle conséquent dans la connexion à Internet des établissements scolaires, c'est 42% de son activité de FAI*. Par ailleurs la Région Rhône-Alpes finance depuis 2001 un réseau d'accès à Renater (en gros l'Internet de l'éducation nationale) appelé Amplivia, dont elle installe des points de présence sur tout son territoire régional. Elle a commencé par y raccorder les sites universitaires, c'est ainsi que dans un premier temps, seul le CERMOSEM (Centre d'études sur la montagne sèche de l'université J. Fourier, au Pradel près d'Aubenas) était concerné. Aujourd'hui Amplivia installe, par convention avec les Inforoutes, un point de présence sur la plateforme technique du Sivu au Cheylard, pour raccorder tous les collèges et lycées ardechois qui accèdent à Internet par le Sivu. Les établissements auront ainsi un lien sur Internet d'1 megabit/s qui leur sera réservé



ABONNÉS INTERNET

Rappel : depuis l'année dernière les abonnés au service d'accès Internet des Inforoutes peuvent accéder à notre service internet par deux numéros d'appel :

- le **0 475 29 00 00** est un numéro classique de France télécom, dont le coût d'appel varie suivant les périodes JOUR (de 8h à 19h) et NUIT (de 19h à 8h) et suivant la zone depuis laquelle la connexion au serveur est effectuée (locale, voisine ou nationale).

- le **0 860 00 47 10** est un numéro internet de France Télécom, dont le coût est le même toute la journée de 24 heures, quel que soit le lieu d'appel (local, voisine ou national). Pour déterminer s'ils ont intérêt à changer le numéro d'appel de leur connexion internet, les abonnés trouveront sur le web, à l'adresse www.inforoutes-ardeche.fr/actualites/2002/newNUM/index.html les tableaux comparatifs des tarifs actuellement pratiqués par France Télécom (tarifs 2002) en francs et en euros. En gros, les internautes du jour ont intérêt à basculer sur le nouveau numéro d'appel, et les internautes du soir à rester sur l'ancien numéro.

ATTENTION : les écoles bénéficiant d'un forfait «Scolagora» auprès de France Telecom, doivent impérativement signaler à l'opérateur leur changement de numéro d'appel. Si elles ne le font pas, toutes leurs communications internet seront comptées hors forfait : attention à la facture !!